



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DES VOSGES
ARRONDISSEMENT DE NEUFCHÂTEAU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation :
12 février 2021

Séance du 18 février 2021

Nombre de conseillers :

Elus : 29
En fonction : 29
Présents : 27
Procurations : 02
Excusés :
Votants : 29
Absents :

Ont assisté à la séance : M. Franck PERRY, Maire, Président, M. Patrick FLOQUET, Mme Nicole CHARRON, M. Alexandre CHOPINEZ, Mme Sylvie VINCENT, M. Daniel GORNET, Mme Isabelle BOISSEL, M. Christian GREGOIRE, Mmes Fabienne PICARD, Marie-Thérèse TOMASINI, MM. Pierre GERARD, Jacky CANEPA, André HAUTCHAMP, Mmes Denise MAIRE, Véronique GROSSIER, M. Francis MARQUIS, Mme Sonia BLANCHOT, MM. Jean-Jacques GAULTIER, Thierry LEDZINSKI, Mme Nadine BAILLY, MM. Olivier SIMONIN, Valentin VASSALLO, Mme Charline LEHMANN, MM. Joël GROSJEAN, Bernard NOVIANT, Didier FORQUIGNON, Mme Marie-Laurence ZEIL

Excusés ayant donné procuration : Mme Constance JACQUOT à M. Patrick FLOQUET, Mme Ghislaine COSSIN à M. Valentin VASSALLO

Secrétaire de séance : M. Pierre GERARD

N°17

Issus de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (dite loi NOTRÉ), l'article L.2312-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoit l'organisation d'un débat sur les orientations budgétaires dans les deux mois qui précèdent l'examen et le vote du budget primitif.

Le rapport d'orientations budgétaires est une phase importante dans le cycle budgétaire annuel des collectivités locales. La présentation de ce rapport est également une étape OBLIGATOIRE du processus budgétaire sans laquelle l'adoption du budget serait illégale.

Il a pour vocation de présenter les grandes lignes de la politique budgétaire, tous budgets confondus, en précisant :

- les orientations budgétaires portant sur les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes en fonctionnement et en investissement,
- les engagements pluriannuels en matière de programmation d'investissement ou d'autorisations de programme,
- les informations et les perspectives de structure et de gestion de l'encours de la dette,
- l'évolution prévisionnelle des niveaux d'épargne et d'endettement.

Afin d'introduire et de nourrir ce débat, le document joint en annexe a été examiné en commission des finances du 11 février 2021, et débattu en séance.

Le Conseil Municipal prend acte du rapport d'orientations budgétaires au titre de l'exercice 2021.

Finances
- - -
**Rapport
d'orientations
budgétaires
Exercice 2021**
- - -

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,



FRANCK PERRY
2021.02.21 09:09:42 +0100
Ref:20210219_114602_1-2-O
Signature numérique
le Maire

Franck PERRY